



CONSEILS VITICOLES DU 13 MAI 2009

Stades phénologiques

Chardonnay : stade 15 « 7 à 8 feuilles étalées – boutons floraux agglomérés »

Pinot noir : stade 12 « 5 à 6 feuilles étalées – inflorescences visibles »

Meunier : stades 09 « 2 à 3 feuilles étalées » à stade 12

Mildiou

Les toutes premières taches de mildiou ont été découvertes. Ces taches témoignent de contaminations isolées suites à des pluies survenues mi avril à une période où la réceptivité du pinot noir et du meunier était limitante.

Conseils

Si cette première intervention n'a pas été effectuée, la protection doit être désormais rapidement réalisée, afin de bien protéger la vigne en prévention des repiquages. La pousse de la vigne est active.

Choix des produits : utiliser de préférence des produits systémiques en cette période de pousse active (à base d'anilides ou de fosétyl d'aluminium).

Oïdium

Dans les parcelles de chardonnay et de pinot noir hâtifs, le stade 15 est atteint. Aussi, sur les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes, la protection anti-oïdium a pu, ou peut, démarrer lors du prochain renouvellement anti-mildiou. Sur les parcelles sans antériorité d'attaque sur grappes, le début de protection doit être effectif au stade 17 « boutons floraux séparés » (ou « 10 feuilles étalées »).

Conseils

Début de protection uniquement dans les parcelles touchées sur grappes en 2008. Pour le premier traitement, il est recommandé d'utiliser une des matières actives suivantes : tébuconazole, penconazole, krésoxim-méthyl, pyraclostrobine, trifloxystrobine ou soufre poudre.

Pyrales

La remontée des chenilles se termine. Quelques petites chenilles (2 mm) sont encore visibles

Conseils

Après un comptage (observations de 25 ceps), si la proportion de pieds occupés est supérieure à 80 %, une intervention spécifique avec un RCI peut être envisagée dans les jours qui viennent,

Tordeuses

Le pic des éclosions devrait débiter cette fin de semaine.

A ce jour, les tout premiers glomérules sont visibles mais restent difficiles à repérer (sources GDV Marne et Magister).

Conseils

Pour rappel, le seuil d'intervention en G1 est de 100 glomérules avec chenilles vivantes pour 100 grappes en zones non confusées. En cas de dépassement de avec une spécialité adaptée.

En zone confusée, le seuil d'intervention est de 30 glomérules pour 100 grappes.

Acariens rouges

La présence d'acariens rouges est notée dans les parcelles habituellement concernées et quelques parcelles touchées en fin de campagne 2008.

Généralement, les populations restent limitées et les typhlodromes jouent leur rôle de régulateurs naturels.

Conseils

Aucune intervention n'est à envisager dans la grande majorité des parcelles. Seules les parcelles au-delà du seuil de 70 % des feuilles occupées par une forme mobile, fortement marquées et avec une pousse perturbée, peuvent justifier un traitement avec un acaricide de printemps.

Sources : Avertissements viticoles C.I.V.C – Magister – DRAAF - SRAL